

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

### SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

**Nom du produit :** MASTERS SOLDERING PASTE / PÂTE À BRASER MASTER

**Utilisation :** Pâte à braser (Pâte à souder)

**Famille chimique :** Mixture

**Nom & adresse du fournisseur :**

G.F. THOMPSON Cie LTÉE.  
620 Steven Court, Unit 11  
Newmarket, Ontario  
L3Y 6Z2

**Nom et adresse du fabricant :**

Se référer au fournisseur

**Numéro de téléphone d'urgence :** (905) 898-2557

**Catégorie(s) SIMDUT :** D1B, E

**Codage SIMDUT :**

\* - Risque chronique 0 - Minimal 1 – Léger 2 - Modéré 3 - Sérieux 4 – Sévère

Santé: \*3 Inflammabilité : 1 Réactivité: 1

### SECTION II - INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients</u>	<u>No CAS</u>	<u>% poids</u>	CL 50 / 4 heures DL 50 mg/kg		<u>(Rat. Cutané)</u>
			<u>(Rat. inhalé)</u>	<u>(Rat. oral)</u>	
Pétrolatum	8009-03-8	60 - 100	N/D	N/D	3600
Chlorure de zinc	7646-85-7	15 - 40	N/D	350	N/D
Chlorure d'ammonium	12125-02-9	1 – 5	N/D	1650	N/D

### SECTION III – CARACTÉRISTIQUE PHYSIQUE

**État physique, odeur et apparence :** Pâte de couleur - brun pâle au blanc, légère odeur de pétrole

**Seuil de perception d'odeur :** N/D

**Solubilité dans l'eau :** Insoluble

**Densité relative :** 0.87 @ 15.6°C / 60°F

**pH:** N/D

**Point de congélation/ fusion :** 35°C / 95°F

**Point d'ébullition :** N/D

**Pression de vapeur (mm d'Hg) :** N/D

**Densité de vapeur (Air = 1):** N/D

**Taux d'évaporation (Acétate-n butylique =1):** N/D

**Volatile, % :** N/D

**Coefficient de répartition eau/ huile :** N/D

**Viscosité :** N/D

**Composé organique volatil COV :** 11.7g/l, <1%

### SECTION IV – DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

**Conditions d'inflammabilité :** Non perçu comme étant inflammable, toutefois peut s'enflammer en présence d'une chaleur extrême ou flamme.

**Indice de combustion (Méthode) :** 182 - 221°C / 360 - 430°F (Point d'éclair en vase clos)

**Point d'auto-inflammation :** N/D

**Limite supérieure d'inflammabilité %:** N/D

**Limite inférieure d'inflammabilité %:** N/D

**Moyens d'extinction :** Agent chimique en poudre, mousse antialcool, dioxyde de carbone. Ne pas utiliser un jet d'eau car il peut propager le matériel brûlant.

**Sensibilité aux impacts/ décharges statiques d'origine mécanique:** N'est pas connu comme étant sensible.

**Procédés de lutte contre l'incendie :** Les pompiers devraient être munis d'un équipement de protection complet ainsi qu'un appareil respiratoire autonome. Éloignez les contenants de l'endroit de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Le jet d'eau peut s'avérer inefficace. Le jet d'eau ne peut être utile que pour refroidir l'équipement et les contenants exposés à la chaleur ou aux flammes.

=====

## SECTION IV – DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION - Suite

=====

**Données sur les risques d'incendie ou explosion :** Ce produit flotte et peut être rallumé à la surface de l'eau. Les contenants fermés peuvent rompre par la hausse de pression interne causée par une chaleur excessive ou flamme.

**Produits combustibles dangereux :** Oxydes de carbone, ammoniac, chlorure d'hydrogène en état gazeux, oxydes de zinc et autres vapeurs irritantes et fumées.

=====

## SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

=====

**Stabilité :** Stable suivant les consignes d'entreposage et manutention. La polymérisation dangereuse ne se produira pas. Peut être corrosif pour les métaux tels que le cuivre et certains alliages (tels laiton et bronze), aluminium, métaux ferreux (tel fonte), acier au carbone et certains aciers inoxydables. (de calibre 303, 310, 321 ou 400). Peut émettre du chlorure d'hydrogène s'il est mis en contact avec des acides. Peut émettre un gaz ammoniac s'il est mis en contact avec un produit alkali fort.

**Incompatibilité des matériaux:** Oxydants forts (tels chlores, peroxydes, etc.), acides puissants, alkalis forts, potassium, térébenthine, cyanure, sulfides, zinc en poudre, produits halogénés, sels d'argent et de plomb.

**Conditions de réactivité :** Stable sous une température et pression ambiante. À éviter toute chaleur intense ou flamme nue.

**Décomposition dangereuse du produit:** Ammoniaque. Vous référer à la Section IV sur "Produits combustibles dangereux".

=====

## SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

=====

### \*\*\*Voies d'exposition et effets aigus\*\*\*

**Limite d'exposition (ACGIH-TLV) (Valeurs-seuils):**

Chlorure de zinc      1 mg/m<sup>3</sup> (vapeur) (TWA) (Moyenne pondérée dans le temps)

                                 2 mg/m<sup>3</sup> (vapeur) (STEL) (Limite d'exposition à court terme)

Chlorure d'ammonium    10 mg/m<sup>3</sup> (vapeur) (TWA) (Moyenne pondérée dans le temps)

**Limite permmissible d'exposition OSHA:**

Chlorure de zinc      1 mg/m<sup>3</sup> (vapeur)

Chlorure d'ammonium    10 mg/m<sup>3</sup> (vapeur) (TWA) (règle finale / valeur libérée)

**Voies d'exposition :** Cutané, contact oculaire, inhalation et ingestion.

**Irritabilité au produit :** Sévère à corrosive.

**Inhalation :** L'inhalation de la poussière ou des vapeurs peut être nocive ou mortelle. L'inhalation des vapeurs peut causer une fièvre des fondeurs (syndrome similaire à la grippe). Les symptômes de cette fièvre des fondeurs peuvent inclure un mal de tête, de la fièvre, une transpiration, des douleurs aux jambes et à la poitrine. L'inhalation de la poussière peut causer une irritation sévère et des dommages aux voies respiratoires (pneumonite, œdème pulmonaire).

**Cutané :** Peut occasionner des rougeurs, des irritations sévères et des brûlures d'origine corrosive.

**Contact oculaire :** Peut provoquer une douleur immédiate et un dommage d'origine corrosive.

**Ingestion :** Dangereux ou mortel s'il est envalé. Peut causer une irritation sévère à la bouche, la gorge et l'estomac.

Les symptômes peuvent inclure un mal de tête, une nausée, une sensation de brûlure, se la souffrance, des convulsions, un coma, et peuvent mener à la mort. Peut causer l'hypokaliémie (déficience en potassium), hyperglycémie (taux élevé de sucre dans le sang) et glycosurie (excrétion du glucose par voies rénales provoquant hausse de la diurèse ou une excrétion d'urine en excès).

**Effets chroniques :** Une exposition cutanée prolongée ou répétitive peut causer un assèchement sévère et gerçure à la peau (dermatite).

**Cancérogénicité :** Aucun de ces ingrédients n'est classé comme cancérigène par CIRC (IARC) Centre international de recherche sur le cancer ou le ACGIH (*American Conference of Governmental Industrial Hygienists*).

**Effets sur la reproduction, la tératogénicité et la mutagénicité :** Aucun effet connu.

=====

## SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES - Suite

=====

**Sensibilisation au produit :** Aucun effet connu

**Effet synergique du produit :** N/D

**Aggravation de condition suite à l'exposition :** Dysfonction respiratoire et problème cutané préexistants.

**Information additionnelle :** Une évaluation médicale précédant l'embauche est recommandée pour tout ouvrier devant utiliser ce produit fréquemment. Portez une attention particulière à la peau, aux yeux, aux voies respiratoires et aux fonctions pulmonaires. Les employés qui sont potentiellement exposés à ce produit, à un niveau élevé dangereux, devraient subir des examens médicaux de façon périodique, soit annuelle.

=====

## SECTION VII – PREMIERS SOINS

=====

**Inhalation :** Éloigner la victime de la source de contamination vers un endroit pourvu d'air frais. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**Cutané :** Retirer les vêtements et souliers contaminés Rincer la peau délicatement avec de l'eau pour une période minimale de 20 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Lessiver les vêtements avant de les réutiliser.

**Oculaire :** Rincer les yeux avec de l'eau pour une période minimale de 20 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**Ingestion :** Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche complètement avec de l'eau puis faire boire 2 verres de l'eau à la victime. Ne jamais mettre quoi que ce soit à l'intérieur de la bouche d'une personne inconsciente.

=====

## SECTION VIII – MESURES PRÉVENTIVES

=====

**Déversement, fuite ou rejet :** Le personnel assigné au nettoyage doit porter un vêtement protecteur contre les produits chimiques ainsi qu'une protection respiratoire. Éliminer toute source de chaleur ou de flamme. Ventiler l'endroit de la décharge. Si le produit est de consistance pâteuse, ramasser et placer le dans un contenant adéquat. Si le produit est sous forme de poudre, nettoyer sans produire de poussière (tel un aspirateur muni d'un filtre HEPA). Ne pas utiliser une méthode à air comprimé. Mettre tout produit ramassé à l'intérieur d'un contenant scellé et libellé pour le recyclage ou le rebus. (Voir ci-dessous) Garder éloigné de tout cours d'eau. Aviser les personnes d'autorité en la matière tel que requis.

**Autres procédures:** Pour les utilisateurs de grande quantité de ce produit, il est recommandé que l'acheteur prévoie des mesures préventives en cas de déversement des plans de contrôle et des contre-mesures. Ce plan d'action devrait inclure des procédures pour un entreposage adéquat en plus de consignes à suivre pour le nettoyage en cas de déversements ou de fuites. Ces procédures doivent être conformes et de pratiques sécuritaires, décrivant les moyens appropriés pour le ramassage et/ou la mise au rebus.

**Remise au rebus:** Manipuler conformément aux recommandations listées ci-dessous. Réviser les recommandations fédérales, provinciales et locales concernant la mise au rebut du produit. Le produit peut avoir une valeur recyclable. Mettre au rebut en suivant les réglementations gouvernementales.

### \*\*\*ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION\*\*\*

**Protection respiratoire:** Pour une exposition prolongée au produit, ou si le TLV (valeurs-seuils) est surpassé, portez un appareil respiratoire homologué NIOSH (*National Institute of Occupational Safety and Health*)

**Ventilation:** Utilisez ce produit dans un endroit bien ventilé. Utilisez une ventilation normale (vous référer au guide "Industrial Ventilation", émis par ACGIH (*American Conference of Governmental Industrial Hygienists*)) pour une utilisation de longue durée ou lorsque le TLV (valeurs-seuils) ne sont pas déterminées.

**Gants protecteurs:** Des gants résistants au produit doivent être portés. Cette caractéristique doit être indiquée par le fournisseur de gants.

**Protection oculaire :** Des lunettes de sécurité prévenant le produit d'entrer en contact avec les yeux. Des vitres de sécurité et des lunettes à écran facial panoramique sont recommandés autour d'un métal liquide.

**Outre l'équipement de protection :** Un laveur d'yeux et une douche d'urgence devraient être disponibles sur les lieux de travail. Autre équipement, tel un tablier résistant aux produits chimiques peut être exigible en tant que normes dans certains milieux de travail.

=====

**SECTION VIII – MESURES PRÉVENTIVES - Suite**

=====

**\*\*\* ENTREPOSAGE ET MANUTENTION\*\*\***

**Conditions d'entreposage et manutention :**

**Manutention :** Porter un équipement de protection approprié contre les produits chimiques. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter toute inhalation ou ingestion du produit ou toute autre activité pouvant générer de la poussière ou la vapeur. Éviter tout contact avec la peau, les yeux, ou les vêtements. Garder la température de fusion la plus basse possible afin de minimiser les émanations de vapeur. NOTE: Des contaminants externes au produit, telles moisissures, glace, neige, graisse et huile peuvent causer une explosion lorsque mises sur un métal en fusion ou dans une fournaise à fonderie. (Le métal chauffé retirera l'humidité du produit). Garder à l'écart tout produit oxydant et incompatible. Manipuler avec précaution lors de l'ouverture du contenant. Garder le contenant fermé, lorsque non utilisé. Lavez-vous après manipulation.

**Attentions générales d'hygiène :** Éviter toute inhalation de vapeurs, émanations ou poussières. Éviter tout contact avec la peau, yeux, ou vêtements. Ne pas permettre de manger, de boire ni l'utilisation de cosmétiques ou de produit de tabac lors de la manutention, de l'utilisation du produit ou dans le lieu de travail. Ayez une bonne hygiène personnelle. Bien laver mains et visage avant de manger, boire, mettre des cosmétiques ou faire l'usage du tabac. Retirer tout vêtement souillé et lessiver avant de remettre.

**Entreposage :** Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilés, à l'écart des incompatibles (vous référer à la Section V), source de chaleur ou flamme. Faites preuve d'attention en matière de nettoyage, prévenant ainsi l'accumulation de poussières ou rebus.

**Information spéciale à l'expédition –**

**Règlementations sur le transport de marchandises dangereuses TMD (TDGR):**

**Nom officiel d'expédition :** Matière corrosive solide, acide, inorganique, N.O.S. (Chlorure de Zinc)

**No UN :** UN3260

**Classification primaire :** 8

**Classification subsidiaire :** Aucune

**Groupe d'emballage :** III

**Autres informations sur l'expédition :** *À l'intérieur du Canada*, Le " Régime d'exemption relative au transport de marchandises dangereuses emballées en quantités limitées (*Limited Quantity Exemption*)" peut être prescrit pour les contenants de format 5 Kg ou moins de produit. Sous le RTMD (*TDGR*), vous référer à la section 1.17 pour les règlements additionnels concernant le " Régime d'exemption relative au transport de marchandises dangereuses emballées en quantités limitées (*Limited Quantity Exemption*)" si assujetti à cette condition.

=====

**SECTION IX - INFORMATION SUR LA PRÉPARATION**

=====

**Préparé par :** G.F. THOMPSON Cie Ltée

**Téléphone N° :** 905-898-2557

**Date de préparation :** Le 23 octobre, 2005

**Date de révision :** Le 1 décembre 2009

**Raison de la révision :**

- Ajout de chlorure d'ammonium - Section 2
- Mise à jour des données à la Section 4 - "Produits combustibles dangereux"
- Mise à jour des données à la Section 5 - "Stabilité" et "Incompatibilité des matériaux"
- Mise à jour des données à la Section 6 - sur les effets aigus "Limite d'exposition" et "Ingestion"

**Notes additionnelles et références**

**Légende des abréviations**

**ACGIH :** Sigle É.-U. désignant (*American Conference of Governmental Industrial Hygienists*)

**CAS :** Service des résumés analytiques de chimie (*Chemical Abstract Service*)

**Codage SIMDUT (HMIS):** Système de codage des matières dangereuses (*Hazardous Materials Identification System*)

**CIRC (IARC) :** Centre international de recherche sur le cancer. (*International Agency for Research on Cancer*)

**Inh.:** Inhalation

**CL (LC) :** Concentration létale (*Lethal concentration*)

---

---

**SECTION IX - INFORMATION SUR LA PRÉPARATION - Suite**

---

---

**DL (LD)** : Dose létale (*Lethal dose*)

**NIOSH** : Sigle É.-U. désignant (*National Institute of Occupational Safety and Health*)

**N/D (NAv)** : Non disponible (*Not Available*)

**S/O (NAp)** : Non applicable (*Not Applicable*)

**OSHA** : Sigle É.-U. désignant (*Occupational Safety and Health Administration*)

**LPE (PEL)** : Limite permmissible d'exposition (*Permissible Exposure Limit*)

**RTECs** : Registre des effets toxiques des substances chimiques (*Registry of Toxic Effects of Chemical Substances*)

**STEL** : Limite d'exposition à court terme (*Short Term Exposure Limit*)

**TCC** : Point d'éclair en vase clos (*Tag Closed Cup*)

**TWA** : Moyenne pondérée dans le temps (*Time-Weighted Average*)

**TLV** : Valeurs-seuils (*Threshold Limit Values*)

**SIMDUT (WHMIS)** : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (*Workplace Hazardous Materials Information System*)

**TMD (TDGR)** : Transport des marchandises dangereuses (*Transportation of Dangerous Goods Regulations*)

**Références – Manuels ou publications anglaises:**

1. *ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2007.*
2. *International Agency for Research on Cancer Monographs, 2007*
3. *Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb databases, 2007 (Chempendium and RTECs).*
4. *Fiche signalétique de sécurité de produit émise par le fabricant (Material Safety Data Sheet from manufacturer).*